

COMMENT LE MAIRE ET LES CONSEILLERS SORTANTS PEUVENT-ILS AFFIRMER ÊTRE TRANSPARENTS?

COMMENT LE MAIRE SORTANT PEUT-IL AFFIRMER MAINTENIR UNE ADMINISTRATION EFFICACE, SAIN ET RIGOUREUSE? DANS LE RESPECT?

✓ En 2017, le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT)¹ a demandé aux élus sortants des correctifs importants pour plus de transparence dans:

- les contrats accordés divulgués sur le site Internet;
- les déboursés effectués et autorisés par le directeur général et les élus;
- l'obligation de produire une déclaration de conflit d'intérêts potentiel (entre 2009 et 2016, le maire et les conseillers n'ont jamais déposé en séance publique leurs déclarations d'intérêts pécuniaires pour éviter toute situation de conflit d'intérêts comme l'exige la Loi).

Le MAMOT enquête présentement sur quatre autres demandes. N'oublions pas que pour les deux demandes traitées, le MAMOT a imposé des correctifs importants.

✓ Le maire refuse l'accès à l'information:

- les contribuables doivent s'adresser à la Commission d'accès à l'information pour obtenir les informations disponibles sur les revenus, dépenses ou actifs;
- le dossier du Centre sportif est devant la Commission d'accès à l'information puisque des informations sont raturées ou refusées.

✓ Le maire et la majorité des candidats sortants ont, à la fin de leur mandat :

- augmenté le salaire du directeur général à 81 120\$ (+21% pour la fonction) et ce, pour cinq ans, sans vote ni résolution du Conseil;
- annoncé le congédiement d'une employée lors d'une période du Conseil sans en avoir informé préalablement l'employée concernée.

✓ La dette de la Municipalité est de 2 200 600\$ au 31 décembre 2016. Le maire et les candidats sortants n'avaient aucune idée de l'ampleur de la dette et aucun plan de gestion de cette dette n'existe.

✓ Le maire et les candidats sortants ne faisaient aucun suivi adéquat des coûts des projets ou de la gestion des activités:

- opérer le casse-croûte du Centre Sportif quelques mois par année a représenté une perte de 26 000\$ en 2015 et de près de 15 000\$ en 2016;
- acheter la matière granuleuse à St-Marc-des-Carières au lieu de St-Ubalde a coûté 85 000\$ de plus, lorsque le transport est considéré;
- rénover le centre municipal a coûté 415 000\$ alors que le projet était estimé à 300 000\$.

Ces dépenses, sans gestion contrôlée des ressources humaines, matérielles et financières de la Municipalité, ont des effets directs sur votre compte de taxes!

¹ Voir les lettres du MAMOT adressées à la Municipalité le 4 mai 2017 et le 12 octobre 2017 à l'adresse <https://www.mamot.gouv.qc.ca/plaintes-et-gestion-contractuelle/plaintes/avis-et-recommandations-du-commissaire-aux-plaintes>

Citoyennes, citoyens et villégiateurs
de Notre-Dame-de-Montauban

Agissez si vous voulez du changement!
Le 5 novembre 2017,

ALLEZ VOTER **RENOUVEAU MUNICIPAL**

POUR DE LA TRANSPARENCE GARANTIE
ET DE L'INTÉGRITÉ GARANTIE

Notre équipe **compétente** s'engage à :

- ✓ vous consulter pour connaître vos besoins;
- ✓ vous représenter tout en agissant dans le meilleur intérêt de la municipalité;
- ✓ tenir des débats de fond (confronter les idées) sur des sujets qui demandent une réflexion approfondie;
- ✓ décider collectivement des orientations pour l'atteinte d'objectifs ou la résolution de problèmes;
- ✓ exercer un suivi sur la mise en œuvre des décisions en posant des questions, en suivant les prévisions et en s'assurant que les ressources de la municipalité sont utilisées de façon optimale.

Serge Deraspe, BAA, chef du Renouveau Municipal, candidat à la mairie

39 ans d'expérience dans la gestion responsable de fonds publics dont 29 ans dans le domaine municipal.

Martine Frenette, CPA, CA, candidate Renouveau Municipal - conseillère siège #1

Comptable professionnelle agréée, 32 ans d'expérience en gestion, comptabilité, fiscalité et audit.

Marjolaine Morasse, candidate Renouveau Municipal - conseillère siège #2

Citoyenne de NDM, reconnue pour son engagement social et communautaire. Elle est responsable du Centre d'Accès Communautaire Internet (CACI).

Diane Du Sablon, B.Sc, candidate Renouveau Municipal - conseillère siège #3

Biologiste et technicienne en assainissement des eaux. Elle a occupé des postes d'inspectrice municipale en environnement et bâtiment.

Donald Dryburgh, candidat Renouveau Municipal - conseiller siège #4

Gestionnaire en maintenance à la retraite, il est responsable des volets : environnement, bande riveraine et réglementation de l'association des résidents du Lac Carillon.

Ginette Bourré, candidate Renouveau Municipal - conseillère siège #5

Nouvelle retraitée qui a fait carrière en éducation spécialisée, très à l'écoute des autres. Elle siège sur plusieurs conseils d'administration et est très active dans le bénévolat.

Guylaine Gauthier, candidate Renouveau Municipal - élue sans opposition au siège #6

Entrepreneure, travailleuse autonome en comptabilité, très impliquée dans sa communauté.